

Apprentissage galant, apprentissage politique : le cabinet d'écriture du secrétaire Le Masle

Michel Le Masle (?-1662), chantre de Notre-Dame de Paris, l'un des secrétaires de Richelieu, laisse avant de mourir ses papiers à la Sorbonne, dont il est auparavant devenu *socius*. Parmi ces manuscrits précieux conservés aujourd'hui à la Bibliothèque nationale de France, il y a deux volumes qui, intitulés sur leur reliure *Divers styles épistolaires*, contiennent des pièces de la correspondance familiale et ecclésiastique du cardinal¹. Contrairement à la plus grande partie des lettres de Richelieu, qui subsistent en minutes, ces lettres sont dûment recopiées de plusieurs mains dont s'est servi Le Masle, qui a ajouté parfois aux textes des mentions qui révèlent son intention de donner des exemples de styles épistolaires. Cette étude vise à savoir dans quelle mesure il est justifiable à l'époque qu'un secrétaire trahisse le secret qui lui était confié dans l'objectif d'exploiter le potentiel pédagogique et poétique de la correspondance de son maître. Le recueil en question, certes, n'est pas tout à fait prêt à être publié sous forme imprimée, mais est suffisamment bien formé pour qu'on puisse supposer que Le Masle avait l'intention de l'exposer à des regards profanes.

Depuis Pétrarque, la lettre est considérée dans les cercles érudits et mondains comme un médium qui, véhiculant une valeur esthétique ainsi qu'un message d'ordre philosophique, moral ou critique excède l'intérêt immédiat et privé d'une missive quelconque. Une telle lettre revendique d'être diffusée dans un cercle bien plus étendu que celui des destinataires nominatifs. En réalité, entre le secret absolu et la diffusion élargie, la pratique de la correspondance connaît dans la première modernité plusieurs

1. Paris, BnF, manuscrits français 23 200-23 201.

degrés. Tandis que l'épître est souvent considérée comme la version écrite d'une conversation intime, le moi épistolier du destinataire peut hésiter entre la sincérité totale et la mise en scène conforme à divers scénarios que l'époque connaît tant au niveau social que dans l'éloquence : c'est ainsi que dans le cas d'une lettre, une lecture fictionnelle s'impose donc à côté d'une lecture référentielle. De la même manière, la qualité rhétorique ou littéraire peut quelques fois prévaloir sur sa valeur documentaire. Autrement dit, un recueil épistolaire peut proposer des lettres moins pour étancher l'avidité d'information des lecteurs ou pour leur afficher l'intimité d'un *je* épistolier, que pour leur fournir des modèles de composition à imiter².

Cette approche poétique du secret de la correspondance peut être complétée par une approche sociologique de l'épistolier. C'est exactement ce que propose Nicolas Schapira, spécialiste des secrétaires de l'Ancien Régime, qui observe entre le xvi^e et le xvii^e siècle un processus de bureaucratisation du travail du secrétaire, autrefois jugé comme occupation digne d'un érudit. Un secrétaire donc, qui manque de l'*otium* nécessaire pour la véritable création poétique, peut se revendiquer malgré tout un statut d'érudit, s'il prépare l'édition de la correspondance

2. Sur les diverses motivations de la publication des lettres au Grand siècle voir Marc Fumaroli, « Genèse de l'épistolographie classique : Rhétorique humaniste de la lettre, de Pétrarque à Juste Lipse », *La Lettre au xvii^e siècle*, *Revue d'Histoire littéraire de la France*, vol. LXXVIII, novembre-décembre 1978, p. 886-905 ; Mathilde Bompard et Eric Méchoulan (dir.), *Politiques de l'épistolaire au xvii^e siècle : Autour du Recueil Faret*, Paris, Classiques Garnier, 2011, p. 97-110 ; Janet Gurkin Altman, « Espace public, espace privé : la politique de la publication de lettres sous l'Ancien Régime », *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. LXX, vol. 3, 1992, p. 607-623 ; Janet Gurkin ALTMAN, « The Letter Book as a Literary Institution 1539-1789 : Toward a Cultural History of Published Correspondences in France », *Yale French Studies*, vol. 71, 1986, p. 17-62 ; Benedetta Craveri, *L'Âge de la conversation*, Paris, Gallimard, 2002 [trad. Eliane Deschamps-Pria] ; Zobeidah Youssef, *Polémique et littérature de Guez de Balzac*, Paris, Nizet, 1972, p. 55-56 ; Mathilde Bompard, *Guez de Balzac et la querelle des Lettres : Écriture, polémique et critique dans la France du premier xvii^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 2007, p. 121-135. Voici également un travail qui remet en cause la distinction entre lettres privées et vouées à la publication : Luc Vaillancourt, *La Lettre familière au xvi^e siècle : Rhétorique humaniste de l'épistolaire*, Paris, Honoré Champion, 2003.

qu'il a gérée. Dans ce sens-là, un recueil épistolaire a pour but de forger la gloire du maître et donner un peu de lustre au secrétaire³. Cette considération nous amène à jeter un coup d'œil sur la carrière de Le Masle.

Michel Le Masle entre en contact avec le jeune Richelieu en 1607, et il devient le valet qui l'accompagne à ses leçons⁴. Plus tard, dans sa fonction de secrétaire, il est chargé surtout de la correspondance moins politique que privée et ecclésiastique du cardinal. La correspondance de Richelieu, qui a été gérée par lui, date de la période qui précède l'arrivée du cardinal au faite de son pouvoir. En 1629, Richelieu lui donne le prieuré de Roches-Saint-Paul et, au cours de l'année 1630, il entre dans l'ordre ecclésiastique, ayant été nommé chanoine et chantre de Notre-Dame de Paris. Hors plusieurs lettres, il est détenteur également d'un exemplaire manuscrit du *Testament politique* de Richelieu⁵.

À côté de son activité ecclésiastique et de secrétaire, il s'avère un grand connaisseur de l'art aux yeux des contemporains : en 1623, Richelieu l'envoie en Italie afin d'acheter des œuvres d'art pour lui et, dans ses papiers, on peut lire le manuscrit de quelques épigrammes adressées à sa personne dans la louange d'une sculpture représentant Richelieu, ordonnée par Le Masle⁶. Son mécénat est réputé pour la donation de ses livres à la Sorbonne, ainsi que pour celle d'une série de tapisseries représentant *La Vie*

3. Nicolas Schapira, « Les secrétaires particuliers sous l'Ancien Régime : les usages d'une dépendance », *Cahiers du Centre des Recherches Historiques*, n° 40, octobre 2007, p. 111-125.

4. En résumant la biographie de Le Masle, je complète de mes résultats propres les trois travaux suivants : Maximin Deloche, *La Maison du cardinal de Richelieu : Document* inédit, Paris, Champion, 1912, p. 103-115 ; Pierre Grillon, « Introduction », Armand Jean du Plessis Cardinal duc de, *Les Papiers de Richelieu, section politique intérieure, correspondance et papiers d'Etat, tome I (1624-1626)*, Paris, A. Pedone, 1975, t. I. [éd. Pierre Grillon], p.22-23 et 40-41 ; Gérard Jubert, « Michel Le Masle, chanoine de Notre-Dame de Paris, secrétaire de Richelieu (1587-1662) », *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France*, t. 118, 1991, p. 103-140.

5. BnF, manuscrits français 23 247.

6. BnF, manuscrits français 23 340, f. 38^r-39^r ; p. e. sur la f. 38^r : « Mallius hanc statuam Michael in luminis auras / Extudit, ô speciem Principis eximiam. »

de la Vierge que reçoit l'église Notre-Dame de Paris⁷. Dans le domaine de la littérature pieuse, il est le dédicataire d'un *Hymne à la Vierge*, ouvrage anonyme de 1631, resté en manuscrit⁸. En revanche, il ne demeure que très peu de traces de sa propre activité intellectuelle⁹. Il semble n'avoir été l'auteur d'aucun livre imprimé au cours de sa vie ou à titre posthume. Quelques textes manuscrits dont il est l'auteur se trouvent dans ses papiers et représentent une certaine qualité littéraire : tels une épigramme latine qu'il adresse à Richelieu, remerciant le cardinal de lui avoir rendu visite durant sa maladie¹⁰, et quelques sermons¹¹. Malgré le caractère pauvre de son œuvre littéraire, les sources rapportent que quelques académiciens, dont Guillaume Colletet et l'abbé Traversier, l'auraient accueilli volontiers parmi le rang des Immortels, projet qui tombe en quenouille sans avoir fait beaucoup de rumeurs¹².

Quasi académicien sans véritable bagage littéraire, Le Masle possède une érudition assez bien fondée, tout en ayant des activités qui le détournent de la création proprement littéraire ou érudite. Il faut donc examiner si et dans quelle mesure cette identité de lettré se réaffirme par la manière dont Le Masle compose son recueil des lettres de Richelieu, tout en réévaluant le jugement négatif de Louis-Martial Avenel, auteur de l'édition des lettres de Richelieu, érudit qui reproche au secrétaire d'avoir souvent omis les dates, le nom du destinataire ou parfois même les développements des lettres dans la seule intention de donner

7. *Contrat de donation d'une tenture de tapisseries de l'histoire de la Vierge, pour le chœur de Notre-Dame de Paris; par messire Michel Le Masle [...] (2 septembre 1657)*, s. l. n. d., In-4°, BnF, LK7-6951.

8. BnF, manuscrits français 23 342, f. 26r°-43r°.

9. En tant que chantre, il devait maîtriser quelques rudiments de la musicologie, ce qui est attesté par deux épigrammes adressées à lui: *Ibid.*, f. 66r°: « Tu Melice ex imo Mel pectore dulcius halas. » Caractères gras du manuscrit, faisant l'anagramme du nom de Michel Le Masle. Voir l'autre épigramme sur la f. 61r°.

10. BnF, manuscrits français 23 342, f. 51r°.

11. Dans un sermon, il fait même une digression musicologique: « Discours pour le chap[it]re general de la S. Jean 1651 », BnF, manuscrits français 23 341, f. 40r°-50v°.

12. Gérard Jubert, *op. cit.*, p. 130-131.



un recueil d'exemples de styles épistolaires¹³. L'histoire littéraire, en revanche, est intéressée par le moment où l'attention du secrétaire se transpose de la valeur documentaire des lettres sur leurs qualités rhétoriques.

Pour présenter les enjeux de cet art épistolaire tant lié à la composition rhétorique qu'à l'intimité des interlocuteurs des lettres et à la réalité politique dans laquelle ces dernières vivent, la présente contribution avancera par unités thématiques : d'abord, elle se concentrera sur l'apprentissage rhétorique que propose l'ensemble des deux volumes à travers les textes recopiés ; ensuite, nous tâcherons de savoir si l'exemplarité rhétorique et littéraire des lettres, ainsi que la représentation politique, dont une bonne partie des documents sont susceptibles, laissent une place dans les lettres à l'expression d'un for privé.

Notre corpus consiste en deux gros volumes de 373 et de 299 feuillets respectivement. Les *Divers styles épistolaires* ne contiennent pas que les lettres attribuées au cardinal, mais encore les lettres de ses parents et encore plusieurs autres documents dont les auteurs ne sont pas toujours identifiables. Dans ces lettres, les expéditeurs et les destinataires sont parfois anonymes, tandis que les dates sont toujours omises sauf dans de rares exceptions. Une bonne partie des lettres datent d'une période marquée pour le jeune évêque par une recherche de spiritualité chrétienne et de controverse catholique qui s'affirme dans ses œuvres théologiques¹⁴. Le *terminus post quem* de la composition du recueil est le 19 juillet 1658, date d'une lettre dans laquelle

13. Louis-Martial Avenel, « Préface », dans Armand Jean du Plessis cardinal duc de Richelieu, *Lettres, instructions diplomatiques et papiers d'Etat du cardinal de Richelieu*, Paris, Imprimerie Impériale, 1853 [éd. Louis-Martial Avenel], t. I, p. XIX-XX. (On se réfèra à cette édition par le nom d'« Avenel » en indiquant la tomaisson et la pagination.)

14. Voir les éditions modernes de quelques ouvrages théologiques de Richelieu : Armand Jean du Plessis cardinal duc de Richelieu, *Oeuvres théologiques, Tome I : Traité de la perfection du chrétien*, Paris, Honoré Champion, 2002 [éd. Stéphane-Marie Morgain et Françoise Hildesheimer] ; *Id.*, *Oeuvres théologiques, Tome II : Traité qui contient la méthode la plus facile et la plus assurée pour convertir ceux qui se sont séparés de l'Eglise*, Paris, Champion, 2005 [éd. Stéphane-Marie Morgain et Françoise Hildesheimer].

le cardinal Mazarin s'adresse au chapitre de Notre-Dame, et que le manuscrit de Le Masle nous a conservée¹⁵. Comme Avenel l'a constaté, Le Masle a écrit lui-même le titre *Divers styles de lettres missives* sur le dos des deux volumes¹⁶ qui, par conséquent, devaient déjà être reliés avant sa mort.

L'intention par Le Masle de dégager des exemples de styles des lettres de Richelieu reste selon quelques indices plus ou moins constante dans les deux volumes. Tels sont les sous-titres des unités (« Divers styles de Lettres Missives¹⁷ » ; « Divers styles¹⁸ »), qui introduisent des lettres à côté desquelles la manchette indique laconiquement le style ou la situation discursive de la missive en question. Dans la première unité de ces exemples de style, il y a ici des lettres fortement tronquées qui servent de modèles pour l'introduction d'une lettre courtoise : pour « Descouvrir son affection et p[résen]nter son service¹⁹ », on peut écrire que « Les peines que j'endure pour vous me sont si douces et si cheres que je ne me suis peu presque resoudre a vous les descouvrir.²⁰ » Il y a de pareilles expressions pour « Remercier²¹ », « Prier Et Recommander²² », « Offrir et promettre²³ », « Louer en general²⁴ ». Après ces extraits épistolaires s'ensuivent sous le titre « Divers styles » des lettres entières qui sont complétées en marge par des indications, comme « civil²⁵ », « consolation²⁶ », de pareilles étiquettes figurent au début du deuxième tome : « deprecat[oria] », « consolation », « laudat », « devot »²⁷. Ces

15. Jules Mazarin aux chanoines du chapitre de l'église Notre-Dame, Calais, le 19 juillet 1658 ; BnF, manuscrits français 23 200, f. 373r^o.

16. Avenel I, p. XXXIV.

17. BnF, manuscrits français 23 200, f. 11r^o.

18. *Ibid.*, f. 22v^o.

19. *Ibid.*, f. 12r^o. Je complète les abréviations entre [] et je mets entre ?
mots rayés par le copiste.



20. *Id.*

21. *Ibid.*, f. 13r^o.

22. *Ibid.*, f. 15r^o.

23. *Ibid.*, f. 16r^o.

24. *Ibid.*, f. 18r^o.

25. *Ibid.*, f. 22v^o et f. 41r^o.

26. *Ibid.*, f. 35r^o.

27. BnF, manuscrits français 23 201, f. 1r^o-20r^o.

catégories correspondent plus ou moins à l'esprit du classement thématique des lettres missives que les divers manuels du siècle, ceux de Rosset, de Puget de la Serre, de Richelet, de Furetière, proposent comme modèles de lettres et modèles de civilité²⁸.

La lecture dirigée ainsi par le classement en fonction des styles et des sujets glisse vers l'appréciation de l'exemplarité stylistique des lettres. Cette démarche se complète le plus souvent par l'anonymisation, qui concerne tant le destinataire que les personnes mentionnées par l'expéditeur, comme dans cette lettre, par laquelle Richelieu tâche de régler un conflit où les opposants restent anonymes : « Estant en ce païs Et ayant appris que vous ayez quelque different avec Monsieur &c²⁹. » Dans ce cas, l'anonymat peut s'opérer par délicatesse et par respect des personnes qui sont concernées dans l'affaire en question. Cependant, il est légitime de supposer que si Le Masle évite souvent de nommer les destinataires, c'est qu'en général il ne s'intéresse même pas à leur identité. L'anonymat, par conséquent, tout comme l'évacuation éventuelle des détails concrets corroborent le caractère réutilisable des textes.

À côté des missives, on ne peut pas passer sous silence la présence des harangues et des discours dans le recueil. Sans doute, les preuves de l'éloquence orale du cardinal ou de son entourage sont-elles évoquées, pareillement aux lettres, pour leur exemplarité. En dehors de deux « Exortation au Roy pour luy donner l'Eucharistie³⁰ », le manuscrit conserve aussi bien les harangues brèves du jeune Richelieu, prononcées à l'occasion de son arrivée à son évêché de Luçon en 1608³¹. Certains de ces discours fournissent eux-mêmes une réflexion sur le statut et l'importance de la rhétorique dans ses dimensions morales et politiques.

28. François de Rosset, *Lettres amoureuses et morales des beaux esprits de ce temps*, Paris, Samuel Thiboust, 1618; Puget de la Serre, *Le Secrétaire à la mode*, Rouen, Robert Daré, 1651; Pierre Richelet, *Lettres des meilleurs auteurs françois avec des notes*, Bruxelles, Josse de Grieck, 1696; Antoine Furetière, *Essais de lettres familières sur toute sorte de sujets*, Paris, Jacques le Febvre, 1690.

29. BnF, manuscrits français 23 201, f. 3r°.

30. BnF, manuscrits français 23 200, f. 20r°-v° et f. 365r°.

31. *Ibid.*, 37v°-40r°.

Le recueil conserve aussi une brève esquisse théorique qui reflète un débat qui est peut-être le plus pertinent de la rhétorique de l'Ancien Régime, c'est-à-dire celui sur le style coupé et pointu qui, contrairement au discours continu de l'éloquence publique, caractérise le tacitisme écrit, une manière d'écrire qui, tout en faisant un effet de sublime, condense le message pour engager le lecteur dans un jeu intellectuel qu'est le décodage de ce message³². Dans le premier tome, après une unité consacrée à des exemples de styles épistolaires, on peut lire une brève réflexion de nature rhétorique et érudite, traitant de la distinction du style « attique » du « laconique », tout en approuvant ce dernier, « pourvu que l'on évite l'obscurité qui est le vice commun à ceux qui veulent expliquer leurs conceptions en peu de mots, car il est plus nerveux, serré et paist plus nostre entendement [...] »³³. » De qui cette rapide considération rhétorique peut-elle provenir ? On ne peut pas exclure la paternité de Richelieu, bien qu'une réponse certaine soit impossible. Le style « laconique », serré, sentencieux opposé à l'atticisme des discours continus apparaît de même dans l'épître au roi du *Testament politique* de Richelieu, où le cardinal avoue préférer à l'ampleur du discours le style coupé, mais exempt d'obscurités excessives³⁴.

Or, les sentences occupent une partie importante dans le deuxième tome du recueil Le Masle. Elles sont extraites de quelques ouvrages : des *Méditations de Job* (1610) de Guillaume Duve (1556-1621), des passages en français de Salluste et de Tacite et du *Tableau des passions humaines* (1620) de Nicolas

32. Marc Fumaroli, *L'Âge de l'éloquence : rhétorique et « res literaria » de la Renaissance au seuil de l'époque classique*, Genève, Droz, 2002, p. 154-164.

33. BnF, manuscrits français 23 200, f. 19^r.

34. Armand Jean du Plessis cardinal duc de Richelieu, *Testament politique*, Paris, Robert Laffont, 1947 [Louis André], p. 91 : « [Cette pièce] sera conçue en termes les plus courts et les plus nets qu'il me sera possible, tant pour suivre mon génie et ma façon d'écrire ordinaire que pour m'accomoder à l'humeur de V. M., qui a toujours aimé qu'on vint au point en peu de mots et qui fait autant d'état de la substance des choses qu'Elle appréhende les longs discours, dont la plupart des hommes se servent pour les exprimer. »

Coeffeteau (1574-1623)³⁵. Force est de constater que l'art des extraits est présent non seulement dans les lectures privées de notre prieur, mais encore dans son travail de secrétaire. Dans ce que l'on appelle les *Maximes d'État* de Richelieu, qui ont été publiées par Gabriel Hanotaux d'après un manuscrit, il y a quelques sentences recopiées par la main de Le Masle³⁶. Une question se pose : dans quelle mesure est-il permis d'attribuer ces fragments à Richelieu comme un ouvrage autonome³⁷ ? Ils ne constituent certainement pas l'œuvre d'une seule personne, en tant qu'auteur responsable de la réalisation de l'ouvrage. En revanche, ils sont révélateurs en ce qui concerne le travail des secrétaires du cabinet de Richelieu. Il serait difficile de nier les rapports entre les fragments et la genèse du *Testament politique*. Ce dernier, comme Gabriel Hanotaux le démontre avec pertinence dans son édition, incorpore une bonne partie de ces fragments, ce qui montre que l'*inventio* de l'éloquence émanant de Richelieu et de ses collaborateurs commençait par le recours à des sentences recueillies³⁸. Cette idée est corroborée dans les recueils de Le Masle, étant donné qu'il insère de pareils extraits parmi les documents relatifs à Richelieu.

Dans le domaine de la rhétorique donc, le manuscrit de Le Masle propose un outil d'apprentissage qui englobe aussi bien l'art épistolaire que l'éloquence publique. Mais il s'agit surtout de documents servant de preuves aux capacités d'une personne qui maîtrisait tous les niveaux de l'éloquence, à partir des dictons sentencieux jusqu'à l'harangue : Richelieu. L'image publique de sa personnalité peut être examinée, elle aussi, telle que constituée

35. BnF, manuscrits français 23 201, f. 254v^o-268v^o; et f. 277r^o-289v^o.

36. BnF, Mélanges de Clairambault 521, p. 1 et suiv.

37. Pour les scrupules relatifs au statut philologique de ce mélange de textes, voir un ouvrage qui cherche à remettre en cause le culte de Richelieu dont Hanotaux peut être tenu pour responsable à juste titre : Christian Jouhaud, *La Main de Richelieu ou le pouvoir cardinal*, Paris, Gallimard, 1991, p. 9-48.

38. Dans le manuscrit, le fait qu'un passage est réutilisé dans le *Testament* ou dans les *Mémoires* est chaque fois indiqué en marge par une mention « Testament » ou « Mémoires ». Armand Armand Jean du Plessis cardinal duc de Richelieu, *Maximes d'État et fragments politiques du cardinal de Richelieu*, Paris, Imprimerie Nationale, 1880 [éd. Gabriel Hanotaux].

par le choix des documents dans le manuscrit. À titre d'exemple, on ne cite qu'une lettre que Jean de Silhon (1594?-1667), penseur politique, qui s'est adressé à Richelieu au sujet de son traité politique intitulé *Le Ministre d'État* (1631), qui était alors en cours de rédaction. Cet ouvrage est entièrement consacré à la défense de la politique du cardinal, tout en proposant une théorie sur la prudence politique et sur la raison d'État, sur l'exemple de Richelieu. La lettre, qui affirme que l'auteur le plus digne d'écrire l'histoire du cardinal serait Richelieu lui-même, révèle cette intention : « quand Il vous plaira d'employer ceste divine Eloquence qui a fait tant de miracles pour achevez la gloire du Roy [...] elle triomphera du temps et de la fortune³⁹ ». Élevant le genre épistolaire dans la sphère du discours politique, cette lettre relève d'une éloquence épistolaire qui culminait du vivant de Richelieu dans le recueil dit de Faret⁴⁰.

Reste à poser une question : quelle est la place, s'il y en a, du for privé de l'épistolier dans ce recueil qui, contenant plusieurs lettres adressées à sa famille, est susceptible d'être plus intime que la correspondance issue de l'activité politique de Richelieu ? Pour répondre, nous effectuons un sondage sur deux domaines qui relèvent de passions : celui du deuil et celui de l'affection. Quant au premier, on a vu que les lettres de consolation ne sont pas rares dans le manuscrit de Le Masle. Évêque scrupuleux, Richelieu ne manque pas d'exprimer sa sympathie avec ses diocésains qui ont souffert d'une perte grave. Dans une lettre, accompagnée du mot « consolation » en marge, il tâche de reconforter une dame après la mort de son mari. Sa réponse à la douleur est d'ordre philosophique et théologique, et de cette manière-là, elle ne sort pas du cadre d'une longue tradition littéraire, qui est celle de la consolation de la veine de Sénèque dans une forme christianisée⁴¹. Son argument,

39. *Ibid.*, f. 315r^o-v^o.

40. Mathilde Bompard et Eric Méchoulan (dir.), *op. cit.*

41. Un historien a justement remarqué la prédilection du jeune Richelieu aux lettres de consolation dont plusieurs grands prélats de l'époque faisaient le parangon : Lucien Lacroix, *Richelieu à Luçon : Sa jeunesse – son épiscopat*, Paris, Letouzey et Ané, 1890, p. 160-169.

comme on peut encore l'observer dans bien d'autres endroits, consiste à affirmer la nullité de la vie terrestre par rapport à la joie éternelle dont le défunt doit jouir⁴². Cet argument bien rodé n'est pas du tout différent de celui qu'il propose à sa sœur aînée, Françoise du Pont-Courlay, à l'occasion du décès de sa fille, nièce de Richelieu :

je change de discours pour vous convier, mon frere et vous, a ne penser plus a cet accident qui vous est arrivé, si ce n'est pour vous resjouir du bonheur de ceste petite ame que vous regrettez et non vous affliger de ce que Dieu vous en a privés pour la posseder en son paradis⁴³.

Peut-être n'est-il pas tout à fait mal à propos de mentionner que la personne du destinataire n'est identifiée par Avenel que grâce à quelques indices dans le texte. Le copiste, lui, ne l'indique pas, et il semble que l'anonymat est une contrainte si pertinente pour lui qu'il écrit par erreur « Mr » à la tête de la lettre, alors qu'il est évident que la lettre s'adresse à une femme. Encore que la copie de Le Masle ne tâche pas forcément de taire les faits concrets, elle ne renforce pas non plus la valeur documentaire des textes. Les lettres de consolation pour lui, même écrites à sa famille, sont moins des documents d'un événement précis qu'un modèle de style pour les situations similaires ; la présence du mot « Consolat[ion] » au début de la lettre invite ainsi à sa reprise⁴⁴. La proximité des deux dernières lettres dans le manuscrit confirme elle aussi la présence d'un classement plus thématique que chronologique. Dans cette perspective, Richelieu en tant qu'oncle ne diffère pas de Richelieu en tant qu'évêque.

Non que l'affliction de Richelieu n'excède pas quelques fois les schémas théologiques. Après le 14 novembre 1616, il écrit une lettre à son frère aîné, Alphonse, sur la mort récente de leur mère. La consolation qui est d'une veine religieuse n'est pas inconnue ; si cette lettre est différente des précédentes, c'est qu'elle exprime les sentiments personnels de Richelieu. Mais il

42. BnF, manuscrits français 23 001, f. 122r^o ; Avenel I, p. 75-76.

43. *Ibid.*, f. 123r^o ; Avenel I, p. 46-47.

44. *Ibid.*, f. 122v^o.

n'est pas anodin que la copie de Le Masle s'arrête là où le ton commence à devenir plus personnel ; la copie de la lettre reste ainsi en fragment :

S'il restoit quelque chose a la perfection du bien dont je crois qu'elle jouit maintenant, les prieres de tant de gens de bien qui les luy departent, et les vostres particulierement, lui serviront d'assistances subsidiaires a toute les bonnes oeuvres. Pour moy, je prie Dieu qu'a l'advenir ses bons exemples et les vostres me puissent si utilement profiter que j'en amende ma vie. Bien vous diray-je que sa mort, jointe aux circonstances d'icelle, m'ont tellement touché...⁴⁵

Ainsi l'expression du deuil et la consolation font-elles partie de la représentation publique de Richelieu en tant que personne ecclésiastique. Qu'en est-il avec l'expression de l'affection ?

La polysémie du mot « affection », cette passion « qui nous fait vouloir du bien à quelqu'un » et qui se dit « de l'amour & de l'amitié » (Furetière) est susceptible de troubler au premier abord la lecture des missives dans lesquelles Richelieu remercie ses bienfaitrices avec dévouement et avec des mots bien plus ardents que l'usage actuel. L'expression de l'affection dans ces lettres, aussi exagérée qu'elle puisse paraître pour notre goût, ne doit pas être interprétée tendancieusement.

C'est pourquoi on ne peut pas lire sans perplexité certaines lettres qui se trouvent dans le recueil de Le Masle et qui contiennent une affection proprement amoureuse. Ces lettres sont vraisemblablement des pièces provenant d'un milieu courtois, mais leurs auteurs sont inconnus. Une autre partie bien distincte qui se compose de lettres galantes, chancelant entre le dévouement amoureux et les jaillissements d'une jalousie furieuse, s'adresse toutes à une dame souvent traitée de cruelle⁴⁶. La destinataire n'est pas indiquée, et les dates sont omises. Le nom de l'expéditeur, en revanche, était écrit au début des lettres,

45. Richelieu à Alphonse-Louis du Plessis, après le 14 novembre 1616, *ibid.*, f. 250r^o-v^o; Avenel I, p. 180-182.

46. *Ibid.*, f. 24r^o-78v^o; sur les f. 76v^o-78v^o, il est déjà question d'autres affaires que la liaison amoureuse.

mais en raison de la reliure, son nom est découpé en partie avec la marge de sorte qu'il est illisible. Quelques indices révèlent que l'auteur est un militaire attaché à la cour, et que les missives proviennent d'un milieu courtois⁴⁷. Ces soliloques épistolaires ont pour sujet l'amour refusé et les tourments amoureux de l'auteur inconnu. Ses accusations de perfidie contre sa maîtresse se cumulent quand il apprend que sa bien-aimée a un dessein de mariage avec une tierce personne⁴⁸.

L'auteur s'impose de faire la cour à sa dame selon un code chevaleresque, ce qui s'exprime dans les termes de la servitude et de l'obéissance inconditionnelle que doit l'amoureux à sa bien-aimée. Néanmoins, l'obligation chevaleresque ne l'empêche pas de se plaindre de son destin : « Aussy me plains-je sans cesse de la fortune qui m'a bien donné le courage d'estre vostre serviteur, et m'a refusé le bonheur d'en estre digne⁴⁹. » La prétendue cruauté de sa maîtresse l'emmène à jeter un regard ironique sur son propre vœu d'obéissance, et l'auteur fait même une réflexion sur la manière dont son propre langage amoureux s'inscrit dans la littérature chevaleresque en faisant allusion à un roman populaire de l'époque : « Je ne veux plus me plaindre, aussy bien vous me diriez encore que je faicts le Palmerin d'Olive. Continuez a me tourmenter au moins, Je serviray de sujet a voz tirannies.⁵⁰ » Le roman espagnol du chevalier Palmerín de Oliva, fils d'un roi de Macédoine était connu en langue française depuis 1546, et connu pendant un siècle un succès aussi grand que celui d'autres romans populaires, comme par exemple *Amadis de Gaule*⁵¹. L'identification ironique avec ce personnage permet à l'auteur de sortir des cadres d'un discours amoureux trop naïf.

47. *Ibid.*, f. 46^o : « Mon maistre [c.-à-d., le roi] & mes amis les lisent [mes peines] dans mon visage, les peintures & les marbres de Fontainebleau le sçavent [...] » ; dans une lettre, l'auteur se plaint du départ de sa maîtresse de Paris (*ibid.*, f. 55^v) ;

48. *Ibid.*, f. 70^r.

49. *Ibid.*, f. 28^r.

50. *Ibid.*, f. 44^r.

51. *Le Premier Livre de Palmerin d'Olive, fils du roi Florendos de Macédonie et de la belle Griane* [...], Paris, Jeanne de Marnef, 1546 [trad. Jean Maugin]. En voici une version plus tardive : *L'Histoire de Palmérin d'Olive, fils du roi Florendos de Macédonie et de la belle Griane* [...], Lyon, Pierre Rigaud, 1605 [trad. Louis de Mayerne Turquet].

Notre auteur est conscient des limites des différents tons qu'un amoureux peut se permettre d'utiliser, et s'il opte pour un discours plus violent que la bienséance autorise, c'est qu'il juge la politesse et le code chevaleresque insuffisants pour exprimer son amour ou son indignation. La dissolution des rites sociaux dans ce discours amoureux est d'autant plus spectaculaire que, comme abhorrant le contenu peu pieux de cette correspondance, Le Masle, durant la cinquantaine de feuilles que ces missives font, évite d'indiquer les différents styles épistolaires en marge.

Dans un endroit, l'auteur prétend conférer un statut particulier à son parler. Il est d'avis que l'amour a besoin d'un langage bien différent de celui de ceux qui ne partagent pas la même passion. Du point de vue de l'amour, la langue ordinaire semble barbare ou sauvage, même incompréhensible. L'expression de l'amour excède les bornes de la langue pour que les pensées intimes s'incarnent sous des formes encore plus spirituelles et immatérielles :

Aussy bien quand je pense que vous estes au païs des sauvages ou vo[us] n'avez entretien digne de vous que celui de vous mesme, je me promets que mes lettres qui ne sont remplies que de vos perfections & des effects de v[ot]re beauté, vo[us] servent de divertissement, apres que les fascheux vo[us] ont entretenue de ce langage que vous n'entendez point. Et quand je cesserois de vous escrire, mon coeur que vos flames consomme vo[us] diroit son martire avec les paroles de ma pensée, puisqu'en tous les lieux ou vous estes il vous suit & vous entretient⁵².

Le caractère privé de ce discours se traduit en général dans l'obligation du secret qui s'impose à l'auteur et qui lui fait confier ses pensées au papier qui est destiné dans ce cas à véhiculer des passions privées, tout en taisant en même temps ses passions devant les autres. Le conflit de l'homme intérieur et de l'homme extérieur, de l'apparence et de la réalité, bref, la dissimulation accompagne l'expérience amoureuse dont le passage suivant rend compte :

52. *Ibid.*, f. 45^r-v^o.

Je recognois tellem[ent] l'honneur que ce m'est d'estre en vostre presence desirant extrem[ement] de vous rendre quelque service qu'a ceste heure que je suis privé d'un si grand heur, je celebre la passion avec bien plus de contri[ti]on de coeur & de penitence que je n'avois jamais fait auparavant, si bien que ceux qui me voyent en cest estat m'estiment un saint homme. Mais s'ilz pouvoient penetrer jusqu'a mon ame & qu'ilz la visse[n]t humiliée comme elle est devant la figure de ma maistresse que je porte au coeur continuellement peut estre m'accuseroient ilz d'idolatrie sans considerer qu'estant bon religieux d'amour, et devot que je suis, cela est de ma profession & de mon voeu. Celuy que j'ay faict d'estre tousjours soubmis a vos commandements, et d'y rendre l'obéissance que je vous dois, la mort seulement m'en peut dispenser po[ur] y satisfaire⁵³.

L'opinion des autres suivant laquelle l'auteur se comporte comme un saint s'affirme ironiquement dans la deuxième moitié du texte où l'auteur assume la sainteté en appliquant un vocabulaire ecclésiastique (« religieux », « devot », « profession », « voeu ») à son dévouement amoureux qui s'oppose à tout ce qui n'est pas dévot. La fausse piété de ce vocabulaire ludique s'accompagne dans la correspondance d'une hétérodoxie dont on pourrait décrire la relation de l'être humain avec ses passions. L'assujettissement de l'homme à ses passions, qui échappent au contrôle de la raison, est souvent désigné comme le dérèglement des « imaginations » qui détourne l'homme du monde extérieur vers son intérieur⁵⁴. Cette perte de contrôle sur son propre destin s'affirme également par l'utilisation fréquente du « fortune »⁵⁵, et par une constante menace de suicide⁵⁶. Les passions semblent dominer entièrement le moi qui se manifeste dans ces lettres, et

53. *Ibid.*, f. 27^r-v^o.

54. *Ibid.*, f. 42^r : « Je me hay, lorsque ces Tristes Imaginations me possèdent, mais je ne puis les éviter. »

55. *Ibid.*, f. 53^v : « Estant de ceux qui n'ont que les desirs en leur puissance, et a qui la mauvaise fortune en deffend l'effect [...] »

56. *Ibid.*, f. 42^v : « Je me plaindray donc autant que durera v[ot]re absence, et lors que je seray a vos piedz, si vous me la deffendez, ne pouvant vivre sans me plaindre, Je me donneray la mort pour faire finir ma plainte. »

qui peut fonder sa distinction par rapport de la société humaine par le moyen de l'amplification de leur irrationalité.

L'obligation de se taire est un sujet qui est tout à fait absent dans la correspondance familiale ou politique que Le Masle a conservée. Les allusions sur le secret et sur les passions que même la lettre privée est jugée incapable de transmettre signalent que dans cette autre correspondance le sujet amoureux constitue pour l'intimité un véritable clivage qui s'ouvre au milieu des autres lettres (de compliment, de condoléance, etc.) qui atteste la présence de la sociabilité de leur auteur dans différents domaines, c'est-à-dire, son rapport aux autres, dans une sphère plus ou moins ouverte au public.

Toutefois, il ne faut pas passer sous silence le grand paradoxe de ce langage amoureux : tandis qu'il prétend échapper aux rites codifiés, au point tel qu'il s'engage dans des propos impies, il reste tout à fait au niveau des généralités en tant que correspondance galante. Le schématisme du code chevaleresque et le peu de faits concrets qu'il est possible de savoir de cette histoire amoureuse se complètent d'une certaine pudeur qui ne permet que l'idéalisation de la dame bien-aimée en tant qu'être aérien. C'est ainsi qu'émerge une forte contradiction entre la manière rituelle dont ce discours saisit l'amour et la prétendue impossibilité de dompter ses passions. On est tenté par l'idée suivant laquelle Le Masle aurait eu l'intention de proposer ces lettres suspectes, mais d'une galanterie abstraite et bien calculée pour modèles de lettres amoureuses.

Le for privé de Richelieu n'est pas exposé dans ce recueil au même point que celui de ce malheureux inconnu. Ses passions, si passion il y a, sont maîtrisées, catégorisées, quelquefois même censurées ou bien selon la bienséance ou la civilité, ou encore en fonction de ses rôles ecclésiastiques, politiques. Mais dans le cas de Richelieu et de notre amoureux inconnu, la représentation publique du moi et l'initiation à son secret privé tendent vers la généralité, comme s'il leur était impossible de s'échapper aux rites, aux situations schématiques et à l'exigence de l'exemplarité de leurs propos et de leur style. Il semble donc qu'il faut prendre au sérieux ce que Le Masle indique dans le

titre de son recueil, c'est-à-dire, le fait qu'il s'agisse d'un recueil de modèles de styles épistolaires. C'est dans cette optique qu'il faut constater qu'une bonne partie de ce recueil est tout à fait conforme aux manuels épistolaires publiés à l'âge de l'absolutisme : que les conventions qui déterminent le cadre du discours épistolaire soient conformes à la civilité de l'époque ou plutôt à une pratique de séduction courtoise, les lettres représentent un discours qui est bien réglé et généralisé au détriment de la personnalité intime de l'expéditeur.

Certes, il reste encore à propos de ce recueil de vastes terrains inconnus à explorer concernant la manière dont la première modernité envisageait le rôle du manuscrit dans l'usage privé et public. Des questions surgissent : pourquoi Le Masle a-t-il fait recopier ces lettres au lieu de faire relier simplement les originaux ? A-t-il composé ce recueil pour un usage privé ou public, pour améliorer son propre style épistolaire ou pour préparer une édition qui se serait avérée utile pour un public plus étendu ? Une chose est certaine : l'existence de cette copie atteste un rapport spécifique au manuscrit, qui a été ridiculisé une fois pour toutes par Bouvard et Pécuchet : la joie de la copie et la confiance à l'efficacité pédagogique de la conservation du texte d'autrui.

Gábor Fölköli

Université Loránd Eötvös et Université Paris-Sorbonne